

**Refus de l'assurance Individuelle Accident
associée à la licence FFAM**

Contrat AXA France 20500622416687

*A envoyer à la FFAM par courrier postal
ou par voie électronique*

Je soussigné(e), Monsieur / Madame

né(e) le : déclare en qualité de :

☐ licencié majeur dont le n° de licence est :

☐ représentant légal de :

licencié mineur né(e) le : dont le n° de licence est :

être conscient(e) des risques liés à la pratique de l'aéromodélisme et avoir été informé(e) :

- de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'aéromodélisme peut exposer un licencié de la FFAM,
- et des modalités relatives à l'assurance Individuelle Accident associée à la licence FFAM.

Je déclare refuser l'adhésion au contrat collectif Individuelle Accident référencé ci-dessus, et renonce par conséquent à tout remboursement ou indemnisation lié à ce contrat en cas d'accident corporel dont je (ou le licencié mineur que je représente) serai(t) la seule victime et qui serait survenu dans le cadre de l'activité aéromodéliste.

En conséquence, je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante, soit un montant de 3,18 € qui est déduit du montant de la licence.

Fait à le.....

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")